



CONSEIL MUNICIPAL D'ANGERS DU 27 AVRIL 2015



- Interventions des élu-es écologistes

Promenade du Bout du Monde - réaménagement

Vincent DULONG, Conseiller Municipal

Monsieur le Maire,
Mes chers collègues,

Le projet de réaménagement de la promenade du bout du monde que vous nous présentez ce soir est identique tant sur la description que sur le financement à celui que nous avons élaboré dans le cadre de Rives Nouvelles et validé lors du conseil municipal de décembre 2013. Par conséquent, nous validerons une nouvelle fois cet excellent projet et nous voterons pour cette délibération.

Nous partageons, je le pense Monsieur le Maire, la conviction que ce projet n'est pas qu'un simple exercice de réaménagement mais que la revitalisation de cette promenade du bout du monde répond à 3 enjeux :

- La valorisation de la cité historique de la ville d'Angers
- La consolidation de l'attractivité touristique du château
- La reconquête des espaces publics pour permettre aux angevines, aux angevins et aux touristes de déambuler en toute quiétude sur cet espace

Permettez moi simplement de poser 2 questions :

- Compte tenu que le montant du budget est identique au projet que nous présentions en 2013, pouvez vous nous confirmer que les aménagements prévus pour accueillir un ascenseur (de la promenade du bout du monde vers la promenade Jean Turc) sont pris en compte dans le projet contenu dans la délibération de ce soir ?

- Et sur le plus long terme, au delà de cette 1ère phase de réaménagement du bout du monde, je souhaiterai connaître vos réflexions ou intentions sur la reconquête de deux autres espaces contigus à ce projet : la place Kennedy d'une part et la place de l'académie d'autre part ?

Je vous remercie pour les réponses que vous apporterez à ces deux questions.

Vincent DULONG

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 12 MAI 2015 - Interventions des élu-es écologistes

Comité d'expansion de Maine et Loire - Partenariat

Gilles MAHE, Conseiller d'Agglomération

Mr le Président , chers collègues,

La délibération ainsi présentée de ce nouveau partenariat économique, nous étonne. D'une part, il n'y a pas si longtemps, vous nous présentiez dans cette assemblée votre nouvel outil économique à travers la création d'une agence censée regrouper autant différents outils de notre agglomération, que de renforcer une supposée efficacité, et ainsi faire des économies d'échelle. Entre autres arguments, le regroupement des compétences au sein d'une même structure en était la garantie. Nous en avons pris acte, même si nous vous avons questionné sur le devenir des personnels, ainsi que leur nouveau statut au sein de cette agence, mais aussi du programme et des missions assignées à cette agence, et enfin de vous interpellé sur le fait que récemment vous nous ayez proposé qu'elle soit dirigée par votre directeur de cabinet. D'autre part, au regard de la loi NOTRE, cette agence, en lien avec les chambres consulaires et les acteurs économiques, semblait répondre de la part du pouvoir public de notre Agglo à cette nécessité d'éviter les doublons.

Or, cette délibération introduit un nouvel acteur, qui pour une somme de 60 000 €, payée par les contribuables Angevins, et dont les compétences, à l'échelle départementale, sont les mêmes. N'y a t'il pas un contre sens ? Aussi Monsieur le Président, nous vous demandons de faire la démonstration de l'utilité d'une telle convention avec une structure qui fait la même chose que votre agence, et de nous en expliciter davantage l'intérêt et la motivation, d'une telle proposition. A défaut d'être convaincus, nous voterons contre cette délibération.

Merci.

Gilles MAHE

Musée de la communication - fin de la délégation

Estelle LEMOINE-MAULNY, Conseillère d'Agglomération

Madame la vice-présidente, Monsieur le Président, Chers collègues,

Les lieux de tourisme et de culture se suivent en délibération depuis votre accession en responsabilité, mais n'ont-ils pas tous la même valeur... La culture a-t-elle un prix ? la culture et le patrimoine angevin ont-ils une valeur ? Lorsqu'il s'agit de sauver le soldat Terra Botanica, vous accourez tel un sauveur. Lorsqu'il s'agit de permettre à un musée de poursuivre sa mission de transmission et d'éducation, circulez, il n'y a plus rien à voir. Il faudrait, dites vous, investir et repositionner l'offre. Etrange similitude ?

Nous vous proposons une solution qui poursuit la logique même de votre délibération : puisque la culture a un coût, que vous ne souhaitez pas assumer, procédez donc à la fermeture de tous les lieux culturels et de tourisme n'atteignant pas le niveau de fréquentation leur permettant de s'autofinancer !

Angers et son agglomération sont le territoire du végétal que l'on veut connecter, la nouvelle capitale de l'objet connecté. Mais l'agglomération d'Angers devra se passer de son musée de la communication, alors même que la communication est ce que vous maîtrisez le mieux. Cherchez l'erreur !

Estelle LEMOINE-MAULNY